

MINUSCA

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MINUSCA | N°119 - AVRIL 2024

EN ACTION

COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA

RECUEILLEMENT ET RÉFLEXION



04 COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA : RECUEILLEMENT ET RÉFLEXION

06 SOUTENIR LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR FAIRE FACE À LA MENACE DES ENGINES EXPLOSIFS ET MUNITIONS

08 ART-LAB-RCA : VECTEUR D'INCLUSION, DE COHÉSION SOCIALE ET DE PAIX

09 OBO : LA DEUXIÈME PHASE DU PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA VIOLENCE COMMUNAUTAIRE SE POURSUIT

10 CAUSERIE-DÉBAT SUR LE GENRE AVEC LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE GRIMARI

11 LE MANDAT DE LA MINUSCA EXPLIQUÉ AUX POPULATIONS DE TOUMOU À BIRAO

12 MITIGER LES RISQUES DE CORRUPTION DANS LE SYSTÈME PÉNITENTIAIRE CENTRAFRICAIN

13 LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUTILLÉES EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL

14 BERBERATI : LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ COMPRENNENT MIEUX L'ACCORD SUR LE STATUT DE LA MINUSCA



15 LES PARLEMENTAIRES CENTRAFRICAINS DANS LA DYNAMIQUE DE PROMOTION DES DROITS HUMAINS

16 DES AVANCÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT DE LA MINUSCA

17 RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME NATIONAL DE PRÉVENTION DE LA TORTURE



RÉDACTRICE EN CHEF
Uwlowulakana
Ikavi-Gbetanou

**EQUIPE
RÉDACTIONNELLE**
Bilaminou Alao
Cynthia Nasangwe
Crispin Dembassa Kette
Grace Ngbaleo
Correspondants
régionaux

PHOTOGRAPHIE
Herve Serefio
Leonel Grothe

MISE EN PAGE
Francis
Yabendji-Yoga

PRODUCTION
Division de la Communication
Stratégique et
de l'Information
Publique

MINUSCA EN ACTION
#119



MINUSCA INFO



UNMINUSCA | UN_MINUSCA



<https://www.facebook.com/minusca.unmissions>



<https://www.youtube.com/@UNMINUSCA/videos>



UNMINUSCA



https://twitter.com/UN_CAR



<https://minusca.unmissions.org/>

COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA : RECUEILLEMENT ET RÉFLEXION

La 30e commémoration du Génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 a été marquée, le 25 avril 2024 à Bangui, par une cérémonie empreinte de témoignages poignants. L'événement a réuni des membres du Gouvernement et du corps diplomatique, ainsi que des étudiants de la Faculté de Droit de l'Université de Bangui et du personnel des Nations Unies en RCA.



La cérémonie, chargée d'émotions, a été enrichie par des lectures d'extraits du triptyque de Jean Hatzfeld, "Dans le nu de la vie", "Une saison de machettes" et "La stratégie des antilopes", par le slameur centrafricain Cyrus Zemangu Kette.

Prenant la parole, la Cheffe de la MINUSCA a insisté sur l'importance du mandat de protection des civils dans les Missions de maintien de la paix, « un engagement permanent, un engagement constant qui contient des risques », a-t-elle déclaré. « Mais ne pas l'honorer de la manière la plus droite à des risques encore plus importants, contient des risques de crimes contre l'humanité, contient des risques de possibles génocides encore plus importants », a-t-elle encore indiqué.

L'ancien Casque bleu du contingent du Ghana, Andrew Awuah, déployé au Rwanda en 1995, qui était également présent à la cérémonie a pour sa part évoqué les leçons tirées de cette période qui montrent que le mandat de la

protection des civils demande du courage et du sacrifice. « J'ai tiré deux leçons importantes et cruciales au Rwanda, que je souhaite partager. Leçon 1 : la protection des civils est une entreprise sérieuse et difficile. Il n'y a pas de raccourci dans cet effort, et il faut le soutien et la coopération de la population locale pour réussir. Leçon 2 : En tant que soldats de la paix, vous ne disposerez jamais de toutes les ressources dont vous pourriez avoir besoin pour l'exécution de votre mission de protection des civils. Il faut s'adapter à la situation et être prêt à prendre des risques calculés », a-t-il souligné.

En accord avec la Résolution de l'Assemblée générale du 20 avril 2020, la MINUSCA souhaite honorer la « Journée internationale de réflexion sur le Génocide des Tutsis au Rwanda » et participer au « Programme de sensibilisation sur le génocide de 1994 contre les Tutsis et les Nations Unies ».

Par Cynthia Nasangwe

ENGINS EXPLOSIFS EN RCA :

LES POPULATIONS SENSIBILISÉES POUR RÉDUIRE LES RISQUES

Dans le cadre des activités de la célébration de la Journée Internationale pour la Sensibilisation au Problème des Mines et l'Assistance à la Lutte Antimines, le 4 avril 2024, plus d'une centaine de personnes, dont plusieurs enfants, du quartier So 2 à Bangui, ont participé à une séance de sensibilisation aux risques associés aux restes d'engins de guerre en République centrafricaine. Cette session a été menée par l'organisation Initiative de Développement (TDI) avec le soutien financier du Service de la Lutte Antimines des Nations Unies (UNMAS).

Au cours des échanges, il a été vivement recommandé aux participants, en particulier aux enfants, de ne pas manipuler ces engins dangereux, mais plutôt d'alerter les autorités compétentes pour une intervention sécurisée, comme l'a souligné Aimé Marius Elian, assistant en éducation aux risques chez TDI.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RCA, Valentine Rugwabiza, a déclaré lors d'une table ronde organisée par le Service de lutte anti-mines des Nations Unies à l'occasion de la journée de la lutte anti-mines le 4 avril à Bangui que « Les engins explosifs représentent une menace insidieuse pour les civils, la communauté humanitaire, les forces de défense et les Casques bleus ».



SOUTENIR LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR FAIRE FACE À LA MENACE DES ENGIN EXPLOSIFS ET MUNITIONS

La Directrice du Service de lutte antimines de l'ONU (UNMAS), Ilene Cohn, a effectué une visite officielle à Bangui où elle a rencontré les membres de l'Unité de génie Cambodgien de la MINUSCA, spécialisée dans la neutralisation des explosifs et des munitions, le 23 avril 2024. Cette visite visait à soutenir les efforts déployés par la mission pour faire face à la menace émergente que représentent les explosifs et les munitions.



Au cours de la visite, le représentant du commandant de l'Unité de génie cambodgien, le colonel Sous Naroeun, a présenté son unité, les équipements utilisés sur le terrain, ainsi que les formations suivies par ses membres. Il a également évoqué les défis rencontrés lors des déploiements, notamment sur les routes en mauvais état qui ralentissent considérablement leur progression, surtout pendant la saison des pluies.

La Directrice a vivement remercié l'Unité de génie cambodgien pour son travail en RCA. « Je rends visite à mes collègues du Service de

lutte antimines de l'ONU, qui fait partie de la MINUSCA, afin de prendre connaissance de tout le travail qu'ils accomplissent pour étendre l'autorité de l'État, donner aux autorités nationales les moyens de faire face à la menace malheureusement croissante des explosifs, et développer leur capacité de gestion des armes et des munitions afin de mieux protéger les civils dans l'ensemble du pays », a-t-elle indiqué.

La visite s'est conclue par une simulation de neutralisation d'un engin explosif.

Par Cynthia Nasangwe

La Directrice du Service de lutte antimines de l'ONU (UNMAS), Ilene Cohn, en visite officielle en RCA, a pris part à une formation sur la gestion des munitions et la destruction des engins explosifs.

Les autorités nationales, en partenariat avec le Service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS), travaillent ensemble pour renforcer les capacités du personnel national qualifié dans le domaine de l'enlèvement et de la destruction des engins explosifs. Dans cette optique, une formation portant sur les bases de la gestion efficace des armes et des munitions a été organisée le 24 avril 2024, à laquelle

ont participé 20 membres des Forces de défense et de sécurité (Armée, Police, Gendarmerie, Douane, Agents des Eaux et Forêts). Ces bénéficiaires seront déployés sur le terrain de manière opérationnelle et auront également pour mission de former leurs collègues à l'échelle nationale.

À cette occasion, la Directrice du Service de lutte antimines de l'ONU (UNMAS), Ilene Cohn, a souligné que les objectifs à long terme consistent à permettre aux services de sécurité nationale d'exercer leurs fonctions en toute sécurité, afin d'assurer la sûreté et la sécurité des citoyens centrafricains.



VECTEUR D'INCLUSION, DE COHÉSION SOCIALE ET DE PAIX



Dans le dessein de promouvoir l'inclusion sociale et les droits humains pour tous à travers l'art et la culture, la plateforme Art-Lab-RCA a été lancée le 23 avril 2024 à Bangui, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO).

Le Ministre de l'enseignement supérieur, Bernard Sissa Magale, et Françoise Ngola Ramadan Mahata, Ministre de la culture, des arts et du tourisme, ont conjointement présidé le lancement du concept Art-Lab, en compagnie d'une représentante du bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale et d'un représentant de la Division des droits de l'Homme de la MINUSCA.

Les différentes interventions ont souligné le rôle de l'Art-Lab comme vecteur d'inclusion des personnes marginalisées, de cohésion sociale et de paix. Jusqu'au 26 avril 2024, des cadres des ministères et institutions mentionnés, des artistes et des représentants des groupes de personnes vulnérables échangeront sur la mise en œuvre du projet en RCA.

Validé en 2018 au Siège de l'UNESCO à Paris pour promouvoir les droits de l'homme à travers l'art, le concept Art-Lab pour les droits de l'homme et le dialogue a déjà été mis en œuvre au Cameroun, au Tchad et au Maroc.

Par Crispin Dembassa Kette

OBO

LA DEUXIÈME PHASE DU PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA VIOLENCE COMMUNAUTAIRE SE POURSUIT

Entamée le 3 avril 2024, la deuxième phase du programme de Réduction de la Violence Communautaire progresse avec succès. Les bénéficiaires expriment leur satisfaction, soulignant que le travail rémunéré favorise la cohésion sociale et les aide à sortir de la précarité.



« Nous arrivons tôt le matin et nous commençons à travailler. Autour de la table, nous partageons nos repas, ce qui renforce vraiment notre cohésion sociale », témoigne l'un d'eux.

Un autre bénéficiaire affirme que « le travail se déroule bien jusqu'à présent, car il favorise une bonne entente entre nous et les AKG [les miliciens Azandé Ani Kpi Gbé] ».

Une mère de quatre enfants témoigne également : « Avant de partir travailler, je m'assure d'abord de remplir mes responsabilités en tant que mère au foyer. Mon mari me soutient pour que je puisse faire ce travail ».

Le directeur régional du Haut-commissariat à la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN), Didier Florentin Ibrahim, en mission à Obo, a profité de cette initiative pour repérer les jeunes inactifs et déscolarisés afin de les orienter vers les formations techniques et professionnelles proposées par le Programme de Réduction de la Violence Communautaire.

Cette deuxième phase du Programme concerne 100 bénéficiaires, dont 52 femmes, issus des groupes d'auto-défense et des différentes communautés d'Obo.

Par Aymard Gilles Quentin Mocki

CAUSERIE-DÉBAT SUR LE GENRE AVEC LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE GRIMARI

Le 16 avril 2024, à Grimari, dans la préfecture de la Ouaka, 65 femmes représentant différentes organisations féminines ont participé à une causerie-débat sur le genre et la participation des femmes à la vie politique en République centrafricaine. Organisée par la MINUSCA dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme 2024, cette activité a permis des échanges riches et ouverts.



Dans une atmosphère détendue, les participantes ont partagé leurs expériences personnelles. Bien qu'elles connaissent le concept du genre depuis des années, sa mise en pratique au quotidien reste confrontée à de nombreux défis, notamment dans les foyers. Une participante a ainsi partagé son expérience, décrivant comment les tâches sont réparties entre filles et garçons dans sa famille, mais également les résistances rencontrées, notamment de la part du père.

La séance a également mis en lumière le rôle essentiel que les femmes doivent jouer pour le développement de la République centrafricaine. Solange Fiaty de la Division Communication Stratégique de la MINUSCA a souligné l'importance de l'implication des femmes dans toutes les sphères de la société, y compris en politique et dans les regroupements communautaires. Elle a

encouragé les femmes à s'engager activement, notamment en se portant candidates lors des élections, soulignant que l'investissement dans les femmes ne peut être effectif que si elles sont activement engagées.

Les femmes de Grimari ont également exprimé leur désir d'accéder à davantage d'opportunités de formation, ce qui renforcerait leur participation à la vie publique et leur contribution économique. Albertine Kossingou, vice-présidente de l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA) à Grimari, a insisté sur la nécessité de former les femmes à l'autonomie et à l'éducation de leurs enfants, tout en demandant la création d'une maison de la femme pour faciliter leurs réflexions et leurs activités.

Par Mantar Syntyche

LE MANDAT DE LA MINUSCA EXPLIQUÉ AUX POPULATIONS DE TOUMOU À BIRAO

Le 22 avril 2024, à Toumou, la MINUSCA a organisé un rassemblement regroupant environ 150 leaders religieux et coutumiers, parmi lesquels plus de 60 femmes, ainsi que des jeunes, afin de discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre du mandat de la Mission. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une campagne visant à rendre le mandat de la MINUSCA plus accessible et compréhensible pour la population locale.



Les participants ont saisi cette opportunité pour mieux comprendre les divers volets d'intervention du nouveau mandat, tel que défini par la Résolution 2709. C'était également l'occasion pour eux de partager leurs perspectives sur la MINUSCA et de faire part de leurs préoccupations à l'équipe de la Mission.

Le Chef du village de Toumou, Idriss Oumar, a exprimé sa reconnaissance envers les actions entreprises par la MINUSCA dans la région de la Vakaga. Il a souligné l'importance de ces initiatives en matière de protection des civils, de rétablissement de l'autorité de l'État et de promotion de la paix. Selon lui, grâce aux

messages de paix diffusés par la Mission, les tensions entre les différents groupes ethniques ont diminué, favorisant ainsi une coexistence pacifique.

De son côté, Radjab Aissata, représentante des femmes, a exprimé le souhait que la MINUSCA accorde une attention accrue aux populations de Toumou dans le cadre de son Programme de Réduction de la Violence Communautaire. Elle a également plaidé en faveur de la création d'activités génératrices de revenus spécifiquement destinées aux femmes et aux jeunes de la région.

Par Mamouda Takoano

MITIGER LES RISQUES DE CORRUPTION DANS LE SYSTÈME PÉNITENTIAIRE CENTRAFRICAIN

Une trentaine de membres des services pénitentiaires, venant de Bangui et des préfectures, ont participé à un atelier le 24 avril 2024 à Bangui. Cet atelier visait à aborder la question de la gestion des risques de corruption au sein du système pénitentiaire centrafricain. Organisée par le Gouvernement centrafricain avec le soutien de la MINUSCA et de l'ONUSDC, cette initiative avait pour but de réviser et de valider le plan de gestion des risques de corruption au sein du système pénitentiaire, et d'établir les fondations pour la création d'une Unité d'éthique chargée de sa mise en œuvre.



Cette démarche a permis de renforcer une approche proactive face aux risques de corruption en mettant en place une stratégie d'atténuation efficace et en créant une structure dédiée à la promotion de l'intégrité et de l'éthique au sein de l'organisation. Cette activité a contribué à préparer des mesures favorisant une approche proactive de la lutte contre la corruption au sein du système pénitentiaire.

Alfred Ndakala, Directeur Général des Services Pénitentiaires, a souligné l'importance de renforcer les compétences des agents pénitentiaires pour assurer le respect des règles professionnelles. De son côté, le directeur régional des services pénitentiaires

de la région de Bambari a salué cette initiative et s'est engagé à partager les connaissances acquises lors de l'atelier avec ses collègues dans sa région.

Les représentants du pôle de lutte contre la corruption en Afrique ont reconnu les défis à relever en matière de lutte contre la corruption en République centrafricaine, soulignant toutefois l'engagement des autorités, en particulier de la Direction générale des services pénitentiaires, à examiner de près les vulnérabilités du système et à mettre en œuvre des stratégies pour atténuer les risques de corruption à court et à long terme.

Par Juvenal Koherepede, avec la collaboration de Biliaminou Alao

LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUTILLÉES EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL

Du 3 au 18 avril 2024, 140 membres des Forces armées centrafricaines (FACA) et des Forces de sécurité intérieure (FSI), dont 15 femmes, ont participé à un atelier sur le droit international. Cet atelier avait pour objectif de promouvoir le respect des droits de l'homme et le droit humanitaire en République centrafricaine. Il s'est déroulé dans plusieurs villes des préfectures de l'Ouham et de la Nana Gribizi. Partout, ces ateliers ont bénéficié du soutien et de la participation des autorités administratives et locales.



Ces ateliers ont contribué à la prévention des violations des droits de l'homme en renforçant la culture du respect des principes et des normes des droits de l'homme et du droit international humanitaire au sein des Forces de défense et de sécurité centrafricaines, dans le cadre de leurs missions de sécurisation du territoire et de protection des personnes et des biens.

Pour le Préfet de la Nana-Gribizi, Abdoulaye Mahamat, « ce renforcement des capacités est plus que nécessaire pour ces Forces, qui doivent faire preuve de professionnalisme sur le terrain afin d'assurer la protection des biens et des personnes ».

Benjamin Hubert Franck Batta, Procureur de Sibut, a exhorté les participants à être plus vigilants pour réduire les cas de violations flagrantes des droits de l'Homme en République centrafricaine.

Cette série de formations a été accueillie avec enthousiasme par les éléments des Forces de défense et de sécurité. Ils ont souligné l'importance de ces connaissances juridiques dans l'exercice de leurs fonctions quotidiennes et ont exprimé leur engagement à respecter les

normes internationales des droits de l'homme et du droit humanitaire. « Désormais, nous sommes outillés pour respecter les droits de l'homme et les normes internationales. Nous allons poursuivre la sensibilisation auprès de nos éléments dans les différentes unités et veiller à l'application de la loi dans toutes les situations », a déclaré le Lieutenant Yangoumale Laurent de la Gendarmerie de Sibut.

Un plaidoyer a été émis auprès des autorités pour le déploiement et le maintien en poste du personnel judiciaire dans les trois chefs-lieux des préfectures concernées, ainsi que pour l'opérationnalisation de la Maison d'arrêt de Batangafo et la réhabilitation et l'équipement des infrastructures judiciaires et policières des sept localités où l'atelier a été organisé.

Cette initiative de la MINUSCA démontre l'engagement continu de la Mission en faveur des droits de l'homme et vise à maintenir une excellente coopération avec les Forces de sécurité intérieure et les autorités locales pour créer un environnement sécuritaire respectueux des droits fondamentaux.

Par Bebey Michelle Tchania

BERBERATI

LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ COMPRENENT MIEUX L'ACCORD SUR LE STATUT DE LA MINUSCA

53 membres des Forces de défense et de sécurité, dont 14 femmes, ont participé le 26 avril 2024, à un atelier de sensibilisation sur l'accord entre les Nations Unies et la République centrafricaine, concernant le statut de la MINUSCA. Cette initiative vise à réduire les violations de cet accord et à promouvoir une meilleure compréhension des actions de la Mission auprès des forces locales.



Les échanges ont porté sur le contenu de l'Accord entre les Nations Unies et la République centrafricaine, ainsi que sur les défis liés à son application, notamment les violations enregistrées telles que les restrictions d'accès et les fouilles de véhicules de la MINUSCA. Les discussions ont également abordé la question de l'appui logistique aux Forces nationales pour faciliter leurs opérations sur le terrain, réunissant des représentants des forces armées, de la police, de la gendarmerie, des douanes, des agents pénitentiaires et des agents des eaux et forêts.

Participant à la séance, Aissetou Sanogo, Cheffe de bureau intérimaire de la MINUSCA pour la région de l'Équateur, a souligné la nécessité d'expliquer la manière dont l'Accord est appliqué, ainsi que les droits et devoirs de toutes les parties concernées pour assurer sa mise en œuvre. Elle a exprimé l'espoir que cet atelier contribue à éviter les incompréhensions

entre les Forces locales et les Casques bleus, favorisant ainsi une collaboration efficace en faveur de la paix en RCA.

Rodrigue Lea, préfet intérimaire de la Mambere-Kadei, a souligné que cet atelier répondait à une recommandation formulée lors de la présentation du nouveau mandat de la MINUSCA à Berberati. Il a insisté sur la nécessité d'une collaboration respectueuse entre les Forces de sécurité locales et la MINUSCA, conformément à l'Accord.

Les responsables des Forces de défense et de sécurité présents ont exprimé leur engagement à faire respecter l'Accord dans l'exercice de leurs fonctions.

L'Accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République centrafricaine relatif au statut de la MINUSCA a été signé en septembre 2014.

Par Charlie Bahouba

LES PARLEMENTAIRES CENTRAFRICAINS DANS LA DYNAMIQUE DE PROMOTION DES DROITS HUMAINS

À Bangui, le 23 avril 2024, 200 participants ont été sensibilisés à l'importance de leur rôle dans la promotion et la défense des droits de l'homme. 140 députés et 60 membres du personnel administratif ont pris part à cette activité organisée par le Réseau des parlementaires pour les droits de l'homme, avec le soutien de la MINUSCA. La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'honorable Simplicie Matthieu Sarandji, président de l'Assemblée nationale.



L'objectif est de sensibiliser les députés au rôle de leur institution dans la promotion et la défense des droits de l'homme et d'en assurer la vulgarisation.

Face aux nombreuses violations relatives aux droits humains, le président de l'Assemblée nationale a indiqué que « Nous sommes désormais, en tant que députés, un rempart pour la protection du peuple ».

La MINUSCA a souhaité accompagner cette initiative car cela fait partie de son mandat. Hanan Talbi, Directrice de la Division des droits de l'homme de la MINUSCA, a expliqué : « La MINUSCA a un mandat de promouvoir et de protéger les droits de l'homme donc de soutenir non seulement le gouvernement, mais l'ensemble des institutions qui ont des responsabilités en matière des droits de l'homme et le parlement a évidemment des responsabilités importantes en matière des droits de l'homme donc c'est la raison pour laquelle nous sommes ici et heureux d'accompagner le réseau dans cette activité ».

Brice Kevin Kakpayen, député de Mbaiki 1 et président du Réseau des parlementaires pour les droits de l'homme, a apprécié à sa juste valeur la tenue de cette activité.

« Et comme vous le savez, les droits de l'homme sont beaucoup plus bafoués à l'intérieur du pays, là où les gens pensent qu'ils sont maîtres. Or si un député a les capacités renforcées sur les droits humains, et s'il est interpellé sur la question des droits de l'homme dans sa circonscription, il sera en mesure d'interpeller les auteurs, d'attirer l'attention des auteurs pour que nous puissions vraiment respecter les droits de l'homme sur l'étendue du territoire centrafricain », a-t-il indiqué.

Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de cette journée de réflexion, parmi lesquelles le rôle des députés : les fonctions parlementaires et droits de l'homme, le rôle des Nations Unies dans la promotion et la protection des droits de l'homme en République centrafricaine, et la politique nationale des droits de l'homme.

Par Grâce Ngbaleo

DES AVANCÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT DE LA MINUSCA

Lors de la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA le 30 avril 2024, Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en République centrafricaine, a souligné les principales avancées observées ces deux dernières années dans la mise en œuvre du mandat de la Mission. Elle a évoqué la confiance et le respect mutuel avec le Gouvernement, la posture robuste et proactive de la Force pour la protection de la population, ainsi que la revitalisation du processus de paix.

Selon la Cheffe de la MINUSCA, la construction et la réhabilitation d'infrastructures publiques, de routes et d'aérodromes ont participé à

l'extension de l'autorité de l'État et ont été un atout majeur dans la mise en œuvre des stratégies de la protection des civils. Elle a également insisté sur la mobilisation des partenaires et des ressources, tant dans le système des Nations Unies qu'auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour investir dans ce qu'elle a qualifié de «dividendes de la paix dans les zones stabilisées».

« Notre objectif commun est que la synergie d'action entre le Gouvernement centrafricain, les Agences des Nations Unies en RCA et les partenaires puisse mener vers un niveau d'irréversibilité pour une paix et une stabilité définitive », a-t-elle encore déclaré.



RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME NATIONAL DE PRÉVENTION DE LA TORTURE

Le Ministre d'État en charge de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance, garde des sceaux, Arnaud Djoubaye Abazene, a lancé le 24 avril 2024 à Bangui, les travaux d'un atelier de réflexion sur la mise en place d'un mécanisme national de prévention de la torture. Cet événement a été organisé en présence de la Cheffe Adjointe de la MINUSCA, Joanne Adamson.



L'atelier, qui s'est déroulé du 24 au 26 avril 2024, a rassemblé 65 participants, dont des représentants des institutions étatiques, des membres de la Commission Nationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales, des organisations de la société civile et des parlementaires. Son objectif était de réfléchir à la mise en place d'un mécanisme national de prévention de la torture afin de renforcer la protection contre ce fléau en République centrafricaine.

Les participants ont souligné l'importance d'impliquer davantage les acteurs nationaux dans la surveillance de la situation des droits de l'homme auprès des organes convention-

nels et extra-conventionnels de protection des droits de l'homme au niveau des Nations Unies.

À l'issue des travaux, les participants ont exprimé le souhait que ce mécanisme de prévention soit autonome et indépendant, n'étant rattaché à aucune institution ni aucun ministère spécifique. Ils ont également recommandé que sa mise en place se fasse par le biais d'une loi votée et promulguée, et que sa composition soit pluridisciplinaire, impliquant l'ensemble des couches sociales de manière représentative.

Par Grace Ngbaleo

#MINUSCA



Toute l'**actualité** de la **MINUSCA** sur



www.minusca.unmissions.org



UN_CAR



UNMINUSCA



MINUSCA info

UNMINUSCA



MINUSCA



UN_MINUSCA

